

REPUBLIQUE DU NIGER

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE DIFFA

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000 15/ du 21 Août 2000
Tél : (227) 20 540 046 - Email : crada015@yahoo.fr



Point sur les engrais pour la campagne agricole 2011 dans la Région de Diffa

Rédaction Aïssa Kimba / 29 juin 2011

1. Les quantités d'engrais mises en place dans la Région de Diffa

Début 2011, la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA) de Diffa disposait d'un stock de **197,150 tonnes d'urée** : 140,8 tonnes au magasin central de Diffa, 29,1 tonnes à la Direction départementale de l'agriculture de Mainé et 27,25 tonnes à Direction départementale de l'agriculture de Diffa.

Depuis la CAIMA de Diffa a reçu une quantité de **390 tonnes de NPK triple 15** : dont 310 tonnes déposées au magasin central de la CAIMA, 50 tonnes à Direction départementale de l'agriculture de Diffa et 30 tonnes à celle de Mainé.

Ceci porte les approvisionnements actuellement reçus pour utilisation au cours de la campagne 2011 à **587,150 tonnes** d'engrais.

- La CAIMA Diffa a mis à la disposition du projet IARBIC une quantité de 75 tonnes en direction des boutiques d'intrants.
- Dans le cadre de la convention passée entre la Banque agricole du Niger (BAGRI) et la CAIMA, la Direction régionale de la CAIMA Diffa a reçu des directives demandant de servir la *Fédération de la filière oignon « Lowassar Koura »* et *ANFO Diffa* pour une quantité de **216, 450 tonnes** d'engrais répartis comme suit : 81,450 tonnes d'urée et 135 tonnes de NPK triple 15.
Les répartitions selon les deux structures sont respectivement 85 tonnes de NPK triple 15 et 31,450 tonnes d'urée pour la Fédération de la filière oignon et 50 tonnes de NPK triple 15 et 50 tonnes d'urée pour ANFO.

Au 28 juin 2011, la CAIMA ne dispose plus de ces quantités en totalité. Cependant 5 camions d'engrais sont en route pour un approvisionnement supplémentaire.

A signaler **qu'aucun engrais phosphatés n'est encore disponible**, notamment le DAP qui reste l'engrais le plus intéressant pour les cultures pluviales compte tenu de sa composition et des carences en phosphore du sol.

Par contre la CAIMA dispose de sacs de **compost fabriqués à Niamey**. Ces sacs de 50 kg sont vendus à 2.000 F. Ce prix est subventionné, le prix des sacs vendus par le fabricant est de 3.500 F. La CAIMA a reçu 20 tonnes et une tonne seulement a été vendue à un cadre de société privée pour son jardin. Il n'est pas certain que le déplacement de sacs de compost sur 1.360 km entre Niamey et Diffa soit économiquement rentable.

2. Les modalités d'accès aux engrais pour la CAIMA de Diffa

A cause des risques que représentent les « spéculateurs » qui veulent acquérir de grandes quantités d'engrais pour les revendre, la CAIMA a **limité à 2 le nombre de sacs que peut acheter une personne, soit 100 kg par personne**.

De plus, pour acheter ces deux sacs, les personnes doivent présenter une autorisation délivrée par la commune ou la préfecture. Donc un producteur individuel ne pourra accéder qu'à 100 kg d'engrais.

Les organisations de producteurs peuvent obtenir une quantité de 10 à 20 tonnes selon des cas. Elles doivent aussi obtenir et présenter une autorisation de la commune ou de la préfecture.

Aucun distributeur ou commerçant détaillant ne se présente à la centrale pour acheter des engrais.

Il faut rappeler que les engrais triple 15 et l'urée sont vendus à 13.500 F le sac.

La CRA de Diffa remercie le bureau régional de la CAIMA pour sa disponibilité et sa coopération régulière dans les échanges sur l'approvisionnement en intrants.